



LA CAPONNIERE

Assemblée Générale Ordinaire 2010

STATUTS - CONSEIL D'ADMINISTRATION - COTISATIONS

Le Conseil d'Administration de l'association comprend :

- Les représentants désignés par les municipalités propriétaires des forts
- Les Présidents des associations locales
- Les membres de La Caponnière

Seuls les membres désignés "La Caponnière" sont renouvelés par la présente assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010

Représentants des Communes : 8 titulaires, sous réserve de modifications courant 2010

- Bessoncourt : MM. Besançon Thierry (Titulaire), Defaut Stéphane, Ruchti Thierry
- Danjoutin : M. Alberda Frederik (Titulaire), Feurtey Daniel
- Essert : Mmes Deroussent Anne-Marie (Titulaire), Martin Danielle
- Giromagny : MM. Steinbauer Thierry (Titulaire), Mercet Alain
- Grand-Charmont : Mme Cour Françoise (Titulaire)
- Héricourt : Mmes Carlin Elisabeth (Titulaire), Grisier Chantal
- Meroux : M. Dardaine Julien (Titulaire), Mme Fetscher Claire (Suppléante)
- Vézelois : M. Nicollier Michel (Titulaire)

Présidents des associations locales : 7 titulaires, sous réserve de modifications courant 2010

- AFD (Giromagny) : M. Delaporte Ralph (Titulaire) ou M. Natter Joseph
- Amis du Fort d'Essert : M. Monnier Pierre (Titulaire)
- Amis du fort du Mont-Vaudois : Mme Michel Myriam (Titulaire) ou M. Michel Marche
- Bessoncourt – Cité des Artisans : M. Haudiquet Alain ou M. Debouche François
- Fort du Mont-Bart (Bavans) : M. Baudier Patrick (Titulaire)
- Regards – Fort de La Chaux (Gd Charmont) : M. Chopard Roger (Titulaire)
- Renouveau du fort de Vézelois : M. Vinez Christian (Titulaire) ou Mme Jacquemin Dominique

Membres de "La Caponnière" : Minimum 16

Membres non renouvelables (9)

Mmes Grillon Lucile ; Gosset Christiane, Steinmann Véronique ;
MM. Giroud Jean-Claude ; Oeuvarard Jacques ; Rich Pierre ; Sugny Marcel ; Trabach Claude ; Zedet Jean-Pierre,

Membres sortants, se présentant au renouvellement (5)

MM. Barret Denis, Bougelu Marc, Breitel Alfred, Brun Manuel, Gauss Jean

Membres souhaitant démissionner (1) : Mme Rebold Jocelyne

Nouveaux membres entrants : Appel à candidatures pour 2 postes au minimum

L'Assemblée autorise le CA à coopter de nouveaux membres entrants en cours d'année 2010.

Se présente(nt) Messieurs Thierry Marget & Thomas Bresson

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

COTISATIONS 2011

- Membre actif individuel : 10 Euros
- Membre bienfaiteur individuel : 20 Euros
- Adhésion d'associations : 30 Euros
- Subvention commune de moins de 1000 Habitants : 100 Euros
- Subvention commune de 1000 Habitants ou plus : 200 Euros

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Essert le 9 avril 2010

Certifié conforme et sincère :

Le Trésorier

Le Secrétaire

Le Président